



ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil d'établissement

Mercredi le 2 février 2022 à 19 h à la bibliothèque de l'école Saint-Mathieu

Heure	Points	Doc.	Fiche
19 h 00	1. Ouverture		
	1.1. Ouverture de la séance		
	1.2. Adoption de l'ordre du jour du 2 février 2022	X	
	1.3. Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2021	X	
	1.4. Suivi du procès-verbal du 8 décembre 2021		
	2. Interventions du public		
19 h 15	3. Affaires pour décision et discussion		
	3.1. Ouverture du service de garde pendant la relâche		10
	3.2. Activités parascolaires – Hiver 2022	en séance	20
	3.3. Grille-matières 2022-2023	en séance	15
	3.4. Règles de régie interne	X	3
	3.5. Budget révisé de l'école	X	23
	3.6. Mesures ciblées (protégées / dédiées)	X	23
20 h 45	4. Rapports		
	4.1. Rapport de la présidence		
	4.2. Rapport de la direction		
	4.3. Rapport du représentant au comité de parents		
	4.4. Rapport du trésorier		
	4.5. Rapport de la fondation et de l'OPP		
21 h 00	5. Autres sujets		
	5.1. Formation à l'intention des membres du conseil d'établissement		
	5.2. Suivi aux questions et demandes de la dernière rencontre		
	5.3. Questions et demandes des membres du CÉ		
21 h 20	6. Fermeture		
	6.1. Date de la prochaine rencontre – 23 mars 2022		
	6.2. Levée de la séance		

Heure approximative

Sébastien Pomerleau, président du conseil d'établissement
Sonia Grégoire, directrice